

Le grain de sable

Supplique au Conseil fédéral

par Suzette Sandoz,* Lausanne



Suzette Sandoz. (Photo <https://blogs.letemps.ch/suzette-sandoz/>)

Bon! Cela recommence! Hier soir (10 octobre), aux nouvelles de la RTS, on nous fait l'article pour le vaccin – gratuit –, 4^e dose pour les personnes à risques ou tout simplement dès 16 ans! On nous «re-montre» des épaules nues

(miam) piquées et surtout, on nous assène quelques morts, quelques milliers de cas de covid, quelques hospitalisations, bref, la liturgie dont on nous avait fait grâce pendant quelque temps. Et naturellement aussi quelques témoignages (je me fais vacciner parce que je suis enseignante, parce que je suis soignante – sous-entendu, pour protéger les autres!); il est vrai qu'on entendait aussi une personne refusant le vaccin, mais sans motivation. ET le tout, sous la signature de l'OFSP [Office fédéral de la santé].

Alors, cher Conseil fédéral, ayez pitié. Il est de notoriété publique que le vaccin ne protège pas «les autres» puisqu'il n'empêche ni d'attraper le covid, ni de le transmettre. Donc on ne se fait pas vacciner pour protéger les autres.

Il est de notoriété publique – M. Cassis lui-même l'a confirmé dans une interview – qu'on ne distingue pas forcément les décès dus au covid des décès avec le covid. Méfions-nous donc des statistiques.

On pense – mais cela n'est pas prouvé – que le vaccin protège des cas graves. En fait, on ne sait pas si les personnes non vaccinées hospitalisées à cause du covid s'en seraient «sorties» différemment si elles avaient été vaccinées. Et en-

core faudrait-il savoir de quelle sorte de virus «covidique» elles étaient atteintes, ce qui n'est de loin pas toujours le cas.

On attend encore un compte-rendu officiel, public et objectif, des «suites négatives graves» des vaccins en Suisse.

Ces brusques reprises d'un cancer chez des amis sont-elles «naturelles» ou dues au vaccin? Cette inflammation généralisée des articulations et des muscles, devenue totalement insupportable, chez d'autres amis, est-elle «naturelle» ou favorisée par le vaccin? Ce soudain désordre diabétique total et immaîtrisable pour un autre ami encore, est-il «naturel» ou causé par le vaccin? Combien de nos amis et connaissances, vaccinés, présentent depuis des semaines ou des mois des symptômes douloureux, invalidants ou bizarres, de petits AVC par exemple, des troubles intestinaux handicapants inhabituels, une reprise catastrophique de ménopause? Quelques personnes entendent leur médecin dire que c'est une suite du vaccin, mais beaucoup ne pensent pas plus à cette cause que leur propre médecin. Et de toute manière, il y a fort peu de suivi sérieux des personnes vaccinées. D'ailleurs, il faut admettre qu'en vaccinant systématiquement les «personnes à risque», on garantit un fort doute au sujet de la cause de la subite aggravation de leur santé, voire de leur décès.

Cher Conseil fédéral, s'il vous plaît, tenez la bride courte à l'OFSP et exigez clarté et honnêteté avant de laisser inviter vos administrés à demander une 4^e dose – même gratuite – ou, parfois, une première, et dès 16 ans. Vous devez garantir que nous puissions tous exercer librement notre discernement sans discrimination. Merci d'avance.

Source: <https://blogs.letemps.ch/suzette-sandoz/2022/10/11/supplique-au-conseil-federal/>

* Suzette Sandoz est née en 1942. Elle est professeur honoraire de droit de la famille et des successions, ancienne députée au Grand Conseil vaudois, ancienne conseillère nationale.